

NOTE EXPLICATIVE
PROPOSITION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA SRL HABITAT DU PAYS VERT

Le conseil du 12 février a désigné les 4 délégués du conseil communal à l'assemblée générale de la SRL L'Habitat du Pays Vert.

Par courrier du 25 mars 2025, la SRL L'Habitat du Pays Vert avait aussi invité la commune à proposer un représentant du conseil communal au conseil d'administration de ladite société.

S'agissant d'un seul représentant , il sera proposé par la majorité et le collège a désigné la conseillère communale **Madame Marina KELIDIS**.

Avec une seule candidature pur un seul poste, l'article L1122-34§2/1 du CDLD permet au conseil de ne pas voter mais de simplement prendre acte de la candidature.

Il est donc proposé au conseil de prendre acte de cette proposition.